

Études d'histoire religieuse



Un exemple du nationalisme de l'Église de l'Acadie : les *French Sisters* chez les Soeurs de la Charité de Saint-Jean, 1914-1924

Neil J. Boucher, Ph.D.

Volume 60, 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1007053ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1007053ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Boucher, N. J. (1994). Un exemple du nationalisme de l'Église de l'Acadie : les *French Sisters* chez les Soeurs de la Charité de Saint-Jean, 1914-1924. *Études d'histoire religieuse*, 60, 25–34. <https://doi.org/10.7202/1007053ar>

Un exemple du nationalisme de l'Église de l'Acadie: les *French Sisters* chez les Soeurs de la Charité de Saint-Jean, 1914-1924

Neil J. BOUCHER, Ph.D.

Lorsque le sujet de la collision des nationalismes au tournant du siècle est abordé sous son volet religieux nous avons tendance à faire appel aux luttes qui nous sont de plus en plus familières. Grâce aux efforts de Robert Choquette pour l'Ontario¹, Raymond Huel pour l'Ouest², et Léon Thériault pour l'Acadie³, les confrontations ethno-religieuses de l'époque en question nous ont été exposées d'une manière éloquent et approfondie. Nous sommes tous conscients des controverses autour de la création des paroisses françaises, des diocèses français, voire même des universités à caractère français, dans les milieux où les francophones étaient minoritaires. Et s'il y avait un dénominateur commun à tous ces démêlés, de l'Acadie à l'Ouest, c'est que la collision des nationalismes, sauf quelques rares exceptions, était le domaine exclusif des hommes. Les meneurs sont les prêtres, les évêques, même le primat de l'Église catholique canadienne, avec quelques laïcs nationalistes. Peut-être que cela était «normal» étant donné l'époque et le rôle discret qu'étaient appelées à jouer les femmes. En Acadie il s'est trouvé une exception à cette règle générale car le nationalisme religieux s'y est répandu au-delà de la cour du presbytère et de l'évêché pour percer la porte du couvent. Le but de cette recherche est de retracer la fondation des Religieuses de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur [NDSC] et de démontrer comment cette Con-

¹ Robert CHOQUETTE, *Language and Religion: A History of English-French Conflict in Ontario*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1975; *L'Église catholique dans l'Ontario français du dix-neuvième siècle*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1984.

² Raymond HUEL, «The Irish Conflict in Catholic Episcopal Nominations: The Western Sees and the Struggle for Domination Within the Church», dans *The Canadian Catholic Historical Association*, 1975, p. 51-70; «When a Minority Feels Threatened: The Impetus for French Catholic Organization in Saskatchewan», dans *Canadian Ethnic Studies*, Vol. XVIII, no. 3, 1986, p. 1-16.

³ Léon THÉRIAULT, «L'Acadianisation de l'Église Catholique en Acadie, 1763-1953», dans Jean DAIGLE (éd.), *Les Acadiens des Maritimes*, Moncton, Centre d'Études acadiennes, Université de Moncton, 1980, p. 293-369.

grégation s'est taillé une place dans le mouvement nationaliste acadien du début du XX^e siècle.

Avant d'entrer directement dans le sujet, certaines considérations de base sont nécessaires afin de permettre une meilleure compréhension des événements. En premier lieu il faut aborder le sujet du mouvement nationaliste acadien et ensuite tracer l'historique des Soeurs de Charité de New York aux Provinces maritimes.

I. Le Nationalisme acadien

La deuxième moitié du XIX^e siècle fut pour les Acadiens une époque de grands bouleversements. Si la première partie du siècle s'était déroulée paisiblement dans une sorte d'existence quasi-hermétique, le dernier tronçon se caractérisera par une prise de conscience collective et une lutte pour se forger une identité particulière au sein de la société des Maritimes à prédominance anglophone. Divers éléments provoquaient cette renaissance acadienne mais c'est sans doute la fondation des institutions d'éducation supérieure qui en occupe le premier rang.

En 1864 les pères de Sainte-Croix, sous la direction du père Camille Lefebvre⁴, vinrent fonder dans le diocèse de Saint-Jean, le Collège Saint-Joseph de Memramcook, premier établissement du genre en terre acadienne. Dix ans plus tard vint s'ajouter le Collège Saint-Louis-de-Kent. Fondé par l'abbé Marcel-François Richard, ce collège connut une courte vie car, suite à des démêlés avec l'abbé Richard, l'ordinaire irlandais du diocèse retira son appui, ce qui forcera le collège à fermer ses portes en 1884⁵. En Nouvelle-Écosse la Congrégation de Jésus et de Marie, mieux connue sous le nom d'Eudistes, venait de France pour fonder le Collège Sainte-Anne à Pointe-de-l'Église en 1890⁶. Plus tard ils établiront un deuxième collège à Caraquet, au Nouveau-Brunswick, et un séminaire à Halifax.

Grâce à ces collèges classiques, la société acadienne du début du XX^e siècle parviendra à se doter d'une classe professionnelle qui a pu infiltrer les cadres sociaux dont les Acadiens s'étaient vus exclus jusqu'alors. Pour la première fois dans l'histoire, le peuple acadien comptait parmi les siens

⁴ Étienne CATTÀ, *Le Révérend Père Camille Lefebvre et la renaissance acadienne*, 2 tomes, Saint-Joseph, Les Pères de Sainte-Croix, 1983.

⁵ Camille-Antonio DOUCET, *Une étoile s'est levée en Acadie – Marcel-François Richard*, Charlesbourg, Les Éditions du Renouveau, 1973.

⁶ René LEBLANC et Micheline LALIBERTÉ, *Sainte-Anne – Collège et Université, 1890-1990*, Pointe-de-l'Église, Chaire d'études en civilisation acadienne de la Nouvelle-Écosse, 1990.

des médecins, des avocats, des instituteurs, des fonctionnaires et non moins important, un clergé indigène. Ces gens vont non seulement assurer une présence acadienne dans les professions, mais ce sont eux qui seront le fer de lance du mouvement nationaliste. C'est ce nouveau groupe de professionnels qui va animer et valoriser la société auprès des Acadiens et auprès de l'élément anglophone des provinces de l'Est.

Les conventions nationales acadiennes seront le moyen par excellence de consolider les forces et de promouvoir l'identité. Inaugurées en 1881 à Memramcook, au Nouveau-Brunswick, ces assises seront tenues à des intervalles assez réguliers pour le reste du siècle et pendant les années initiales du XX^e⁷. L'identité acadienne, l'éducation, la presse, l'émigration seront tous des thèmes discutés et lors des deux premières conventions le groupe choisira des symboles pour exprimer la vitalité nationale soit, une fête, un hymne et un drapeau. C'est également à la convention de 1881 que sera mise sur pied la Société nationale l'Assomption, premier comité permanent qui agira comme porte-parole du groupe.

Sans doute la lutte la plus acharnée qu'a menée la Société nationale fut celle pour la nomination d'un Acadien à l'épiscopat. Même si les Acadiens s'étaient taillé une place à plusieurs niveaux de la société, la hiérarchie de l'Église catholique dans les Maritimes leur était fermée, et ce en dépit du fait que les Acadiens étaient en forte concentration, même majoritaires, dans certains diocèses de la région. L'élite laïque et cléricale a mené un combat, parfois forcené, auprès des délégués apostoliques et finalement auprès du Vatican. En 1912 les revendications d'un quart de siècle portèrent fruit quand Édouard-Alfred LeBlanc fut élevé à la dignité épiscopale et intronisé au siège de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick⁸.

II. Les Soeurs de la Charité

Les Soeurs de la Charité arrivèrent dans les Maritimes en 1849 suite à la demande de l'évêque d'Halifax, M^{gr} Walsh, qui voulait des religieuses pour éduquer les jeunes de cette ville⁹. Un jeune prêtre vivant à Halifax à

⁷ Les conventions nationales acadiennes seront convoquées à Pointe-de-l'Église, N.-É., en 1890, à Arichat, N.-É. en 1900, à Caraquet, N.-B. en 1905, à Saint-Basile, N.-B. en 1908, et à Tignish, I.-P.-E. en 1913. Voir Deborah ROBICHAUD, «Les Conventions nationales (1890-1913), dans *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 12, no. 1, mars 1981, p. 36-58.

⁸ Neil BOUCHER, «Il faut que l'Acadie nous soit rendue: La lutte pour la nomination du premier évêque acadien», dans Gérard C. BOUDREAU (éd.), *Une Dialectique du Pouvoir en Acadie*, Montréal, Fides, 1991, p. 47-65.

⁹ Marianne O'GALLAGHER, «The Sisters of Charity of Halifax – the Early and Middle Years», dans *The Canadian Catholic Historical Association*, 47, 1980, p. 59.

l'époque, l'abbé Thomas Connolly, fut fort impressionné par le travail de ces religieuses et lorsqu'il fut promu au siège épiscopal de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick en 1852, M^{gr} Connolly invita les Soeurs de la Charité à venir oeuvrer dans son diocèse. Suite à une négociation intense entre M^{gr} Connolly et les religieuses, ce qui nécessita deux voyages à New York de la part du prélat, les Soeurs de la Charité arrivèrent dans le diocèse à l'automne de 1854 et elles ajoutèrent le nom du diocèse au nom de leur congrégation. Au début du XX^e siècle les Soeurs de la Charité de Saint-Jean avaient ouvert des couvents, des écoles, des orphelinats, même un hôpital¹⁰ dans la capitale de Fredericton.

Lorsque les Soeurs de la Charité de Saint-Jean¹¹ s'installèrent au Nouveau-Brunswick la population acadienne offrait un bassin de recrutement fort attrayant, et même nécessaire, afin de soutenir le nombre de postulantes¹². Mais la barrière linguistique et culturelle qui existait entre les Acadiennes et ces religieuses, pour la plupart unilingues anglaises, créait évidemment un obstacle au recrutement. Au tout début cette difficulté fut plus ou moins ignorée, et les Soeurs de la Charité établirent des couvents dans des villes et villages à forte concentration acadienne; Bathurst en 1871, Memramcook en 1873, Bouctouche en 1880, et ainsi de suite.

Comme nous l'avons expliqué plus haut, les Acadiens du début du XX^e siècle prenaient leur destinée culturelle et linguistique en main et résistaient à toute force voulant freiner leur épanouissement, y inclus les forces anglicisantes que pouvaient constituer les couvents¹³. Dans un article publié par la *Revue franco-américaine*, le nationaliste zélé Valentin Landry qualifiait de tyrannique ce qui se passait dans les couvents du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse¹⁴. Pour sa part, la presse acadienne s'engagea dans le débat et pour plus d'un mois *L'Évangéline* publia une série d'articles au sujet de l'anglais dans les couvents¹⁵. Un correspondant, dégoûté de la situation, en conclut qu'«on se croirait dans les écoles

¹⁰ *Le Moniteur Acadien*, 20 juillet 1905, p. 3.

¹¹ Dès leur fondation en 1854 et jusqu'à la fin de la première guerre mondiale ces religieuses étaient connues sous le nom des Soeurs de la Charité de Saint-Jean. Néanmoins en 1918 le nom officiel fut changé en Soeurs de la Charité de l'Immaculée Conception.

¹² Lors du recensement fédéral de 1871, la population acadienne au Nouveau-Brunswick se chiffrait à 45 000. Voir *Recensement du Canada, 1870-71*, vol. I, Ottawa, I.B. Taylor, 1873, p. 322.

¹³ Pour un aperçu du rôle de la langue française dans le mouvement nationaliste acadien, voir Neil BOUCHER, «Le Bon Dieu parle français», dans *Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 23, nos. 3 et 4, 1992, p. 135-142.

¹⁴ Valentin LANDRY, «Voix d'Acadie – L'enseignement dans nos couvents», dans *La Revue franco-américaine*, vol. VII, no. 2, 1911, p. 120-133.

¹⁵ *L'Évangéline*, mai et juin 1914.

d'Ontario¹⁶». Un père de famille de Memramcook offre peut-être le meilleur exemple de la frustration vécue chez les Acadiens lorsqu'il critique la nomination d'une mère supérieure d'origine irlandaise au couvent du village. «[Les villageois] sont indignés de voir la plus grande paroisse française du diocèse avoir une Supérieure [sic] Irlandaise [sic] à la tête de son couvent.» Et de conclure, sur un ton désespéré: «n'avons-nous pas assez souffert? Quand s'arrêtera la persécution¹⁷.»

Dans une telle ambiance du début du siècle, la question linguistique persista et devint intimement liée au succès ou à l'échec de l'oeuvre des Soeurs de la Charité dans les régions acadiennes. La domination de la langue anglaise fut identifiée comme la raison principale du faible pourcentage d'Acadiennes recrutées dans les rangs de la Congrégation. Alors comment pouvait-on s'attendre que l'oeuvre de l'éducation française se réaliserait dans les villages acadiens si la Congrégation ne recevait pas de postulantes de langue française? Un groupe d'Acadiennes qui s'étaient faites Soeurs de la Charité de Saint-Jean avertissaient la mère supérieure du couvent:

[...] within the last ten years, dozens of the very best girls in the country – school teachers at that – have scattered through the Province [sic] of Quebec and Ontario and even through the United States [...] We are thus losing some of our flesh and blood joining outside communities already very numerous and rich in subject, while our own Institute, which should be theirs is almost more or less in want of subjects¹⁸.

La lettre était signée *The French Sisters*.

Cette même lettre en date du 17 décembre 1914, était audacieuse de par la requête qu'elle contenait. Serait-il possible, demandaient les religieuses acadiennes, de diviser la Congrégation en deux provinces, ce qui permettrait l'établissement d'un noviciat français? La séparation complète n'était pas l'objectif visé et les *French Sisters* assurèrent mère Mary Thomas que «we shall still be able to keep the close religious bonds which unite us to our dear Community, forming a part thereof¹⁹.» Au contraire c'était «the greater glory of God, the good of religion and the expansion of

¹⁶ *L'Évangéline*, 18 mars 1914, p. 5. L'auteur, écrivant sous le nom de plume «Quidam», faisait référence aux problèmes qu'avaient les Franco-ontariens de l'époque à faire avancer leurs demandes pour une programmation française dans le curriculum des écoles publiques. Voir Robert CHOQUETTE, *La Foi: gardienne de la langue en Ontario, 1900-1950*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1987, p. 117.

¹⁷ «Un père de famille», dans *L'Évangéline*, 10 septembre 1908, p. 3.

¹⁸ *The French Sisters to Reverend Mother Mary Thomas*, 27 décembre 1914, manuscrit inédit dans les Archives des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur [dorénavant ARCNDSC].

¹⁹ *Ibid.*

Christian education» qui motivaient le groupe. Finalement, les auteures de la lettre affirmaient qu'elles étaient à l'écart de «any narrow spirit of sectionalism or nationalism» car, «it was only after all, a secondary consideration with us²⁰.» Le fait d'avoir soulevé le point est révélateur. Peu importe les motifs, la mère Mary Thomas refusa d'accéder à la demande car le nombre de religieuses voulant adhérer à un noviciat français était selon elle trop limité.

À part la question linguistique, il est possible d'entrevoir une deuxième cause de malaise chez les religieuses acadiennes. Certaines se sentaient lésées au sein de la communauté et ne se voyaient pas nécessairement sur un pied d'égalité avec leurs consœurs d'origine irlandaise. Y avait-il eu des Acadiennes nommées aux instances supérieures de la Congrégation? Pouvait-on s'attendre à des nominations dans un avenir rapproché? Il ne semblait pas. Dans une lettre au préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux, trois sœurs acadiennes mettaient au clair la situation devant le cardinal: «il a été proclamé officiellement que la Communauté étant d'origine irlandaise, les français [sic] ne doivent pas prétendre participer à l'administration générale de la Communauté, encore moins la gouverner²¹.» À cause de cette situation, le sens d'appartenance faisait défaut.

Le mouvement nationaliste acadien lancé à la fin du siècle dernier avait eu des retombées positives pour les religieuses acadiennes chez les Soeurs de la Charité de Saint-Jean. Comme nous l'avons vu, en 1912, après une revendication longue et parfois ardue, Rome avait nommé Édouard-Alfred LeBlanc évêque de Saint-Jean, premier Acadien élevé à la dignité épiscopale²². Le fait que l'ordinaire du diocèse soit de la même origine ethnique que les *French Sisters* ne pouvait être qu'un atout pour ces dernières. Sachant cela, les religieuses acadiennes passèrent par dessus la tête de la mère supérieure et s'adressèrent directement à M^{gr} LeBlanc dans le but de régler ce qu'elles appelaient «l'épineuse et importante question²³».

À l'automne de 1915, une pétition signée les «humbles petites sœurs acadiennes» fut envoyée à M^{gr} LeBlanc détaillant un nouveau plan pour fonder «une oeuvre analogue à celle de notre communauté existante²⁴».

²⁰ Ibid.

²¹ Soeurs Marie-Anne, Marie-Rosalie et Marie-Julie au Cardinal Laurenti, sans date, Chroniques ARCNDSC.

²² Neil BOUCHER, «Acadian Nationalism and the Episcopacy of Msgr. Edouard-Alfred LeBlanc, Bishop of Saint John, New Brunswick (1912-1935): A Maritime Chapter of Canadian Ethno-Religious History», thèse de doctorat, Université Dalhousie, 1992.

²³ Mère Marie-Rosalie, «Biographie de Mère Marie-Anne, fondatrice des Religieuses Notre-Dame-du-Sacré-Coeur», manuscrit inédit, ARCNDSC, p. 12.

²⁴ Soeurs acadiennes à M^{gr} LeBlanc, 24 novembre 1915, Fonds LeBlanc, Archives du Diocèse de Saint-Jean, [dorénavant ADSJ], non classifié.

Pilotées par la soeur Anne-Marie [Suzanne Cyr]²⁵, les Acadiennes semblaient proposer une structure plus autonome que la province demandée l'année précédente, mais une structure qui se conformerait tout de même à la constitution des Soeurs de la Charité. Rien n'indique qu'on voulait la séparation complète à ce moment. La missive au prélat était néanmoins alarmante. «Le mouvement des vocations vers notre communauté», avertissaient les signataires, «se trouve aujourd'hui entièrement paralysé, en ce qui regarde la population acadienne du diocèse de Saint-Jean²⁶». Selon elles, la langue anglaise utilisée dans les couvents, lors des retraites, voire même au confessionnal, expliquait avant tout pourquoi les filles acadiennes «éprouvent de la répugnance à entrer dans notre communauté²⁷». Il fallait que Monseigneur les appuie afin que ce nouveau projet se concrétise. Autrement, disaient les auteures de la lettre, «nous sommes destinées à disparaître, faute de sujets, dans un avenir relativement rapproché²⁸».

La demande des religieuses acadiennes plaçait M^{gr} LeBlanc dans une position assez difficile car il devait être juste envers les deux groupes ethniques de la Congrégation des Soeurs de la Charité. Des recherches détaillées sur la vie de M^{gr} LeBlanc nous permettent de conclure qu'il favorisait la demande des religieuses acadiennes, mais comment pouvait-il le faire ouvertement sans aliéner le groupe anglophone. Après tout n'était-il pas le berger des deux troupeaux? Une décision hâtive pouvait blesser davantage celles qui, dans une rupture éventuelle, risquaient de perdre le plus. La philosophie de l'évêque, selon laquelle «la séparation cause toujours un certain scandale et fait causer les gens²⁹», est révélatrice de sa prudence et de son tact. Une religieuse témoin des événements avouera «que Monseigneur Édouard LeBlanc s'est toujours montré favorable, quoique discrètement, à cette question de séparation³⁰». Mais rendu à l'été de 1922, le temps d'agir était arrivé, car certains événements dans le nord du Nouveau-Brunswick venaient ajouter un sens d'urgence à la question.

²⁵ Pour un aperçu biographique de la Soeur Anne-Marie voir Marie-Dorothée, n.d.s.c., *Une pierre de la mosaïque acadienne*, Montréal, Éditions Leméac, 1984.

²⁶ Soeurs acadiennes à M^{gr} LeBlanc, 24 novembre 1915, Fonds LeBlanc, ADSJ.

²⁷ Ibid.

²⁸ Ibid.

²⁹ M^{gr} Édouard LeBlanc au père Serafini Mauro, 14 novembre 1922, boîte 6C, folio 403, Archives des Soeurs de la Charité de l'Immaculée Conception, Saint-Jean, N.-B.

³⁰ Mère Marie-Rosalie, «Biographie de Mère Marie-Anne, fondatrice des Religieuses Notre-Dame-du-Sacré-Coeur», ARCNDSC, p. 32.

III. Les Religieuses de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur

En juillet 1922, le père Arthur Melanson futur archevêque de Moncton, fondait à Campbellton, la première congrégation acadienne de religieuses enseignantes, les Filles de Marie de l'Assomption³¹. Cette fondation eut des répercussions directes sur les plans des acadiennes chez les Soeurs de la Charité. Maintenant il y aurait un noviciat français au Nouveau-Brunswick, mais pas dans le diocèse de Saint-Jean. Théoriquement les Filles de Marie de l'Assomption pouvaient enlever des candidates aux religieuses de Saint-Jean. Voyant là une possibilité que leurs plans puissent s'effondrer, les soeurs Marie-Anne et Marie-Rosalie se rendirent au palais épiscopal afin de partager leurs inquiétudes avec l'évêque. Ce fut peu de temps après que la décision fut prise de diviser complètement la communauté des Soeurs de la Charité de l'Immaculée Conception de Saint-Jean [le nom avait maintenant changé] pour fonder une congrégation enseignante acadienne indépendante dans le diocèse.

La décision prise entraînait un énorme travail. Premièrement, il fallait convaincre Rome. Une pétition, préparée sous la supervision de M^{gr} LeBlanc, fut envoyée à Rome assurant le Pape Pie XI que la séparation demandée était «pour le bonheur de notre cher pays³²». C'est à travers l'intervention de l'évêque que la mère Marie-Alphonse, supérieure irlandaise des Soeurs de la Charité de l'Immaculée Conception, apposait sa signature à la pétition, ce qui facilitait la tâche des instances romaines, car on avait le consentement des deux parties concernées.

Néanmoins, le gros du travail à accomplir devait se faire sur place. Il va sans dire que la réorganisation proposée allait causer un certain malaise entre celles qui partaient et celles qui voulaient continuer leur adhésion à la communauté. Naturellement les Soeurs de la Charité n'étaient pas intéressées de voir leur nombre diminuer. Les Acadiennes elles, se voyaient incapables de desservir les leurs, tout en faisant partie des structures existantes. Somme toute, il s'agissait d'une différence d'opinion au sein d'une famille dont les membres se connaissaient de longue date, ce qui rendait la tâche plus difficile. La question du partage des effectifs sera sans doute entourée de tensions inévitables. La soeur Marie-Rosalie, future mère supérieure des Religieuses de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur appelait l'indemnité «cette dernière agonie³³».

³¹ Bertha PLOURDE, *M^{gr} L.-J.-Arthur Melanson, 1879-1941*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1985.

³² Les Soeurs de la Charité de langue française au Pape Pie XI, le 15 août 1922, Chroniques, ARCNDSC.

³³ Soeur Marie-Rosalie à M^{gr} LeBlanc, 24 mai 1923, Fonds LeBlanc, ADSJ.

Le 29 décembre 1923 Rome se prononçait en faveur de la division. Par un décret de Monseigneur LeBlanc en date du 8 février 1924, les couvents de Bouctouche, Saint-Joseph de Memramcook, Shédiac, Saint-Anselme et Petit Rocher étaient dorénavant «séparés et indépendants de la Maison-Mère à Saint-Jean³⁴». Ces couvents faisaient maintenant partie d'une communauté désignée sous le nom de «les Religieuses de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur du Diocèse de Saint-Jean», avec maison-mère et noviciat à Saint-Jean de Memramcook. La proclamation stipulait que tous les membres des Soeurs de la Charité de l'Immaculée Conception avaient le choix de joindre la nouvelle congrégation ou de rester attachées à la congrégation originale; 53 religieuses se séparèrent.

La fondation des religieuses de NDSC fut un exercice imprégné de l'auréole nationaliste acadienne. «L'Étoile de l'Acadie reparait plus brillante que jamais³⁵», s'était exclamée une religieuse de l'époque. M^{gr} Patrice Chiasson, deuxième évêque acadien sacré en 1917, félicitait son confrère dans l'épiscopat pour «cette nouvelle oeuvre acadienne³⁶». Quand l'érection canonique eut lieu à Saint-Joseph, le 17 février 1924, un spectateur remarqua que «tous ont conscience d'assister à une minute solennelle de la vie religieuse en Acadie³⁷». Mais de tous ces témoignages c'est peut-être celui de soeur Marie-Rosalie qui démontre le mieux la vision que la nouvelle communauté avait d'elle-même et de sa mission acadienne. Écrivant à M^{gr} LeBlanc, elle lui confie: «nous touchons, je l'espère, aux confins de la «Terre Promise» et bientôt, n'est-ce pas, nous savourerons les fruits³⁸.» L'écoulement des années va démontrer que la prophétie de la soeur Marie-Rosalie était réaliste.

Le nombre de postulantes augmentait à un rythme accéléré, spécialement pendant les années 1930 et 1940; à l'aube des années 1960, autour de 800 aspirantes avaient franchi les portes du noviciat. Puisque l'éducation était la principale raison d'être de la communauté, des mesures furent prises pour ajouter un programme pédagogique à la formation religieuse. M^{gr} LeBlanc demanda aux instances provinciales de reconnaître le couvent de Saint-Joseph de Memramcook comme une école normale, ce qui permettrait l'accréditation pédagogique sur place et enlèverait la nécessité d'un séjour à l'école normale à Fredericton. Une fois la permission reçue, la

³⁴ M^{gr} Édouard LeBlanc «Proclamation, 8 février 1924», boîte 6C, folio 404, ASCIC.

³⁵ «Chroniques», ARCNDSC.

³⁶ M^{gr} Patrice Chiasson à M^{gr} Édouard LeBlanc, 21 février 1924, Fonds LeBlanc, ADSJ.

³⁷ *L'Évangéline*, 24 avril 1924, p. 6.

³⁸ Soeur Marie-Rosalie à M^{gr} Édouard LeBlanc, le 12 juin 1923, Fonds LeBlanc, ADSJ.

congrégation se mit à l'oeuvre de former des pédagogues et de fonder ses écoles. Elles s'établiront à Grand Sault, Moncton, Cap-Pelé, Dieppe, Drummond et Lewisville lors des premières années suivant leur fondation. Au milieu du siècle, la communauté élargit son champ d'action en établissant un couvent à Weymouth au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse³⁹.

L'oeuvre des religieuses NDSC prendra de l'essor pendant les années 1940 quand la Congrégation fonda le Collège de Notre-Dame-d'Acadie, à Moncton. Voué à la formation de bachelières, ce collège permettra aux jeunes Acadiennes de recevoir une éducation supérieure et classique tout en demeurant en terre acadienne. Avant la fermeture en 1982, autour de cinq mille étudiantes auront été formées à l'intérieur de l'institution⁴⁰, certaines destinées à apporter de grands honneurs à l'Acadie et aux Acadiens.

La fondation des religieuses de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur est un moment spécial de l'histoire religieuse et nationale acadienne. Sans que cela soit imposé d'en haut, un groupe de religieuses vivant au sein d'une communauté anglophone décidaient qu'elles avaient un rôle à jouer dans l'acadianisation de l'Église catholique dans les Provinces maritimes. Ce mouvement interne témoigne de la détermination et de l'audace d'un groupe de femmes décidées à dispenser l'enseignement de base et l'enseignement religieux dans la langue des aïeux. En d'autres mots, la fondation de la Congrégation NDSC s'inscrit dans le registre de l'oeuvre nationale acadienne.

Certaines graduées du Collège Notre-Dame d'Acadie ont apporté honneur à l'Acadie. L'une de ces diplômées, l'auteure Antonine Maillet, résume assez bien l'oeuvre de la congrégation qui fut la sienne pendant douze ans:

Soeur Bénite a peur du mal comme des microbes, et prend pour se prémunir contre l'un et l'autre le même genre de précautions: elle se lave les mains. Si mère Marie-Anne avait choisi de se laver les mains en 1924, soeur Bénite parlerait anglais aujourd'hui; et moi, je garderais sans doute un perpétuel grand silence⁴¹.

³⁹ Le couvent fut nommé «Saint Édouard» en l'honneur de M^{gr} Édouard LeBlanc dont la paroisse natale était voisine de Weymouth.

⁴⁰ Marie-Dorothée, n.d.s.c., *Collège Notre-Dame d'Acadie – 1943-1982*, Moncton, Religieuses de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, 1988, p. 150.

⁴¹ Antonine MAILLET, *Les Confessions de Jeanne de Valois*, Montréal, Leméac, 1992, p. 26.